



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 DECEMBRE 2019

Présents : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Sébastien LONGIN, Louis LUX, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Michel TRONTIN.

Excusées : Jocelyne FAUVEY, Isabelle SAILLARD.

Absent : Hubert POMMIER.

Secrétaire de séance : Delphine PRUDENT.

① DELIBERATION CREATION D'UN SERVICE COMMUN

Le service commun a déjà été présenté au cours des séances précédentes. Les communes adhérentes au service mettent en commun leurs agents et mutualisent le matériel. Elles pourront faire appel à ce service à la demande. Toutes les prestations sollicitées qui ne relèvent pas de la compétence intercommunale seront refacturées aux communes pour un coût horaire déterminé. Les agents techniques de Macornay, Montaigu et Gevingey seront transférés à ECLA pour constituer ce service avec les 2 ex agents techniques de l'ex Val de Sorne. Le coût (salaires et charges) de notre agent communal ne sera ainsi plus à la charge de la commune de Macornay. Ce seront désormais les heures d'utilisation du service qui seront prises en compte et refacturées par un retrait sur le montant des attributions de compensation. ECLA a déjà délibéré favorablement pour la mise en place de ce service dès 2020. Après avoir examiné le fonctionnement du service en détail, le Conseil Municipal décide de prendre la même délibération à l'unanimité.

② PROJET DE SECURISATION RUE DU REVERMONT

Le Conseil Municipal est invité à choisir un prestataire pour la réalisation d'un plan topographique dans le cadre du projet de sécurisation de la rue du Revermont. Pour rappel, le bureau d'étude d'ECLA a préalablement été missionné pour conduire le projet. Un relevé topographique est nécessaire pour poursuivre la démarche engagée. Deux devis sont examinés : le cabinet ABCD est retenu pour un devis de 1608 € TTC.

③ PROJET DE CONVENTION DE CESSION DE VOIRIE

Comme ce fut déjà le cas dans le cadre de l'aménagement des autres lotissements, la commune passera une convention pour la reprise de la voirie du nouveau lotissement de la rue du Closeau à l'issue de la construction de toutes les maisons pour l'euro symbolique.

④ CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

La date du 21 février 2020 est retenue pour la présentation du compte administratif de l'année 2019 et pour la préparation du bureau de vote du 15 mars 2020.

⑤ AFFAIRES EN COURS

Le Conseil Municipal est informé d'un courrier de la Paroisse au sujet de plusieurs entrées d'eau dans les plafonds de l'église. Il en est pris note. Les possibilités de réparations seront étudiées.

Le Conseil Municipal prend également connaissance de la proposition de l'ONF pour l'abattage des frênes en mauvais état sanitaire le long de la RD 117. Un autre prestataire sera consulté.

La salle des fêtes communale est désormais opérationnelle. Un arrêté d'ouverture a été pris. Les activités vont pouvoir reprendre très rapidement.

L'ilot numérique mis à disposition par la Poste est opérationnel à l'agence postale communale. Il permet un accès internet pour toutes les démarches administratives sur les principaux sites (CAF, CPAM, Pôle emploi, Impôts ...). Le service est accessible à tous du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de l'agence postale de 10H00 à 12H30. Utilisation en toute confidentialité avec ordinateur et imprimante.

INFOS : Des appartements communaux sont disponibles, 1 pour une famille avec enfants T4, loyer 577 € et un à la résidence Bellecombe T2 avec balcon 450 € + 30 € de charges. Pour tout renseignement contacter le secrétariat de Mairie au 03.84.47.00.79

Le secrétariat de mairie sera fermé du mardi 24 décembre 2019 à midi au lundi 6 janvier 2020 à 8h30.

Le Maire,



Michel FISCHER



La secrétaire de séance,

Delphine PRUDENT.

